

Notre philosophie eco-responsable

Depuis toujours convaincus que notre environnement naturel doit être respecté et préservé, nous nous impliquons dans le contrôle de notre filière d'approvisionnement et dans notre procédé de fabrication.

Nos engagements :

- Travailler avec des essences de bois locaux (douglas, mélèze, sapin, chêne, acacia, châtaignier...)
- Disposer de locaux au plus près de nos principaux fournisseurs pour limiter notre empreinte environnementale
- Maîtriser notre consommation d'énergie et la production de nos déchets
- Participer à l'effort de reboisement de nos forêts
- Limiter nos supports de communication papier au minimum
- Privilégier les matériaux écologiques et les énergies renouvelables dans nos projets de construction et de rénovation
- Participer à des démarches collectives de la filière bois ayant pour objectif de trouver des traitements alternatifs afin de valoriser les bois locaux en usage extérieur

Réglementation thermique 2012 (RT 2012)

Elle vise à encadrer les émissions des gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment. Elle doit notamment permettre de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs dont les permis de construire sont déposés à compter de la fin 2012.

Cela concerne aussi bien les édifices tertiaires que résidentiels. L'objectif affiché par la nouvelle réglementation est de voir naître des constructions présentant une consommation d'énergie primaire inférieure à 50 kWh/m²/an contre 150 kWh/m²/an avec la RT 2005.

La nouvelle réglementation a par ailleurs introduit un coefficient nouveau, le Bbio. Son rôle est de qualifier la qualité énergétique du bâti avant la construction, afin d'orienter dès le départ le concepteur vers les produits qui